

Association Canine Territoriale de la Haute-Vienne

51, Rue Jules Noriac

87000 Limoges

Tél. : 07 85 43 87 86 – 06 82 18 43 60 – 06 64 29 14 69

Mail : schv2@wanadoo.fr

=====

SEANCE DE CONFIRMATION A LIMOGES

Le mercredi 21 novembre 2018

De 17 heures à 20 heures 30

Salle Léo Lagrange

2 Rue Louis Longequeue (parking hôtel de ville)

=====

Propriétaire :

Adresse :

Ville et C.P. :Tél. :

Race :

Nom du chien : Sexe :

Date de naissance :/...../..... N° de LOF :

N° de tatouage ou de puçage :

**Engagement pour la confirmation : 32,00 euros par chien
payable par virement en ligne sur le site CEDIA, par chèque ou espèces**

VOUS DEVEZ PRESENTER AU JUGE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Formulaire d'examen de confirmation rempli et signé*
- Carte d'identification du chien (tatouage ou puce)
- Certificat de naissance.

Pour les chiens nés à l'étranger

- Formulaire d'examen de confirmation rempli et signé*
- Carte d'identification du chien (tatouage français ou puce)
- Pedigree
- Feuille de déclaration pour l'inscription au Livre des Origines d'un chien né à l'étranger et importé en France *

**Ce document pourra être retiré au secrétariat le jour même ou à télécharger sur le site de la Centrale Canine.*